

***Par courriel seulement***

Le 31 mai 2022

75, boul. René-Lévesque Ouest,  
4e étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4  
Tél. : 514 289-2211, poste 6925  
Télec. : 514 289-2007  
frchette.yves@hydroquebec.com

M<sup>e</sup> Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Suivi administratif – Décision D-2020-143 relative au remplacement des compensateurs statiques au poste de La Vérendrye  
Votre dossier : R-4125-2020  
Notre dossier : R060680 YF

---

Chère consœur,

Comme suite à la décision D-2020-143 rendue le 29 octobre 2020, Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») informe la Régie de l'énergie (la « Régie ») de la situation particulière du projet visant le remplacement des compensateurs statiques au poste de La Vérendrye (le « Projet »).

**1. Rappel des faits**

Le 12 juin 2020, le Transporteur dépose auprès de la Régie une demande selon l'article 73 de la *Loi sur la Régie de l'énergie*<sup>1</sup> (la « Loi »), en vue d'obtenir l'autorisation pour remplacer des compensateurs statiques au poste de La Vérendrye ainsi que la réalisation des travaux connexes (le « Projet »).

Le Projet vise à assurer la pérennité des installations du poste de La Vérendrye et s'inscrit dans la catégorie « Maintien des actifs ».

Plus spécifiquement, il vise à remplacer, au poste de La Vérendrye, les deux compensateurs statiques CLC1 et CLC2 à savoir le système de commande et de protection, les valves à thyristors, le système de refroidissement ainsi que les équipements d'appareillage associés (inductances et batteries de condensateurs). Ces équipements ayant pour la plupart dépassé leur durée de vie utile, le Projet permet d'assurer la pérennité des deux CLC au poste de La Vérendrye, requis pour maintenir la

---

<sup>1</sup> RLRQ c. R-6.01.

fiabilité et la capacité du service de transport offert à l'ensemble de la clientèle du Transporteur.

Le coût total initial du Projet s'élevait à 163,7 M\$, avec des mises en service prévues s'échelonner d'octobre 2022 à décembre 2024 inclusivement.

Dans sa décision D-2020-143, page 22, la Régie autorise comme suit le Transporteur à réaliser le Projet :

« *La Régie de l'énergie :*

**AUTORISE** le Transporteur à réaliser le projet relatif au remplacement des compensateurs statiques au poste de La Vérendrye;

**DEMANDE** au Transporteur d'informer la Régie, par voie administrative, de la date de mise en service finale du Projet;

Dans cette même décision, la Régie mentionnait précédemment ce qui suit :

« [62] Par ailleurs, la Régie prend acte du fait que le Transporteur s'engage à l'informer, en temps opportun, si le coût total du Projet devait dépasser de plus de 15 % le montant autorisé, auquel cas il devra obtenir une nouvelle autorisation de la direction d'Hydro-Québec à cet égard. Dans un tel cas, elle souhaite en être informée sans délai. »

« [63] La Régie demande au Transporteur de se conformer aux exigences qu'elle a mentionnées aux paragraphes 508 à 511 de sa décision D-2014-035<sup>30</sup> et aux paragraphes 364 à 366 de sa décision D-2017-021<sup>31</sup>, dans le cas de modifications au Projet, incluant la mise en place d'une solution technique alternative ou d'un dépassement des coûts. » (Notes de bas de page omises)

Par la présente, le Transporteur informe la Régie que la réalisation de certains travaux est transférée à un autre projet. Le coût du Projet demeure toutefois à la hausse par rapport au montant de 163,7 M\$ autorisé initialement.

## **2. Transfert de la réalisation de certains travaux et réévaluation du coût du Projet**

Le coût du Projet, maintenant estimé à 164,9 M\$, représente une augmentation de 1,2 M\$ par rapport au montant autorisé. Sa mise en service finale est prévue en 2023.

L'augmentation du coût du Projet découle de la combinaison des deux éléments suivants :

- La réduction du coût (-5,7 M\$) découlant du transfert des travaux relatifs aux services auxiliaires du Projet à un nouveau projet de refonte des services auxiliaires et remplacement des inductances du poste la Vérendrye afin de regrouper tous les travaux relatifs aux services auxiliaires et ainsi faciliter leur réalisation.

- La réévaluation à la hausse des coûts du Projet (+ 6,9 M\$) provenant des éléments suivants :
  - Coûts plus élevés que prévu à la suite de l'octroi des contrats d'approvisionnement et à l'exécution des travaux dans un marché et conditions défavorables (pénurie de main d'œuvre et de matières premières et mesures liées à la COVID-19).
  - Ajustement à la hausse des frais financiers en lien avec l'augmentation des coûts du Projet.

Le tableau 1 présente le coût des travaux selon l'autorisation initiale, le coût révisé ainsi que les écarts.

**Tableau 1**  
**Coûts des travaux avant-projet et projet**  
 Remplacement des compensateurs statiques  
 au poste de La Vérendrye  
 (en milliers de dollars)

	Grand Total			ÉCARTS DÉTAILLÉS		
	Autorisation initiale D-2020-143	Coûts révisés	Écarts	Transfert des travaux	Révision des coûts	Écarts
<b>Coûts d'avant-projet :</b>	<b>1 818,3</b>	<b>2 106,0</b>	<b>287,7</b>		<b>287,7</b>	<b>287,7</b>
<b>Coûts du projet :</b>						
Ingénierie, approvisionnement	148 271,4	147 997,7	-273,7	-5 715,4	5 441,8	-273,7
Client	7 186,8	7 239,2	52,4		52,4	52,4
Frais financiers	6 395,3	7 532,5	1 137,2		1 137,2	1 137,2
<b>Sous-total :</b>	<b>161 853,5</b>	<b>162 769,5</b>	<b>916,0</b>	<b>-5 715,4</b>	<b>6 631,4</b>	<b>916,0</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>163 671,8</b>	<b>164 875,4</b>	<b>1 203,6</b>	<b>-5 715,4</b>	<b>6 919,1</b>	<b>1 203,6</b>

Le Transporteur précise que les objectifs du Projet n'ont pas changé. Seule la réalisation des travaux relatifs aux services auxiliaires est transférée dans un autre projet. Le Transporteur rappelle que le Projet vise à assurer la pérennité des installations du poste de La Vérendrye.

Le Transporteur est disponible pour fournir les informations supplémentaires que la Régie jugerait utile de lui demander à l'égard de la présente.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette